



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

HACKATHON

Donnée.en.Région
Nouvelle-Aquitaine

Vendredi 27 septembre 2024

Contribuez à l'idéation des futurs projets structurants
pour la valorisation de la donnée territoriale,
en vous inscrivant sur <https://urlr.me/jh1FJ>

OUVERT À TOUS



Le contexte

Impulsé au plus au niveau de l'État, le développement de l'exploitation effective des données s'inscrit dans une volonté réaffirmée de valoriser et d'exploiter les données comme levier d'efficacité de l'action publique : en mobilisant des données ouvertes et non ouvertes, en pilotant l'action publique grâce à la donnée et en déployant des services innovants et proactifs pour les agents et les usagers.

La donnée est au coeur de l'action publique. Tous les services de l'État sont désormais engagés pour sa fluidification et sa valorisation au profit de tous : agents publics, acteurs économiques, citoyens.



Un cadre réglementaire et des attentes fortes

Les services de l'État en région doivent pouvoir tirer le meilleur parti de la donnée publique grâce à une **mise en visibilité optimisée**. L'action publique doit être facilitée grâce à des restitutions transverses dont la mise en oeuvre est simple. **L'ouverture de la donnée** doit être assurée dans tous les cas où le droit n'y fait pas opposition tout en garantissant la sécurisation. Une réelle **culture de la donnée publique** doit être développée et partagée par tous les agents de l'État. Ces enjeux sont repris continuellement dans les lois et règlements depuis 2010 et régulièrement confortés dans les politiques publiques.



De nombreux outils et moyens transverses existent pour l'ouverture, le partage et l'exploitation de la donnée

La Nouvelle-Aquitaine est engagée depuis longtemps dans de nombreux dispositifs qui concourent à la captation, au référencement et à la valorisation de la donnée publique. De nombreuses **plateformes** existent et plusieurs réseaux d'acteurs oeuvrent de manière souvent sectorielle à améliorer continuellement la connaissance du territoire. La mutualisation de ces moyens et l'animation de ces **réseaux d'acteurs** permet de renforcer l'action de l'État, tant dans la fluidification de la donnée que dans son traitement au plan régional dans une approche **inter-institutionnelle**.



L'acculturation et le développement des compétences doivent être renforcés chez les agents publics

Longtemps réservé aux seuls spécialistes de l'informatique et de la statistique, le traitement de la donnée est désormais **l'affaire de tous**. Il importe donc que l'ensemble des agents de l'État, toutes catégories confondues, puissent disposer d'une réelle **culture de la donnée publique**. La garantie d'une exploitation et d'une valorisation effective passe par **l'action de chacun** qui doit pouvoir agir en connaissance des enjeux et des obligations.



La gouvernance et le pilotage d'une stratégie régionale de la donnée doivent être affirmés

La mise en oeuvre d'une stratégie régionale de la donnée doit être guidée par une gouvernance adaptée. La mise en place d'un **comité territorial** de la donnée devrait permettre de mesurer **l'efficacité** du plan d'action et de s'assurer de **l'alignement** avec la politique nationale. Les réseaux d'acteurs doivent pouvoir entretenir leur synergie en prenant appui sur **le référent régional pour la donnée** désigné par le préfet de région, en garantissant une réelle interaction avec les collectivités territoriales pour proposer des solutions efficaces aux acteurs publics ainsi qu'aux entreprises et aux usagers.

Les défis

DÉFI 1

Interopérabilité

Les données territoriales sont nombreuses mais pas toujours interopérables de manière simple. Vous avez certainement envie de proposer un moyen accessible aux non spécialistes pour produire des API à la carte et des intégrations aux solutions métiers!

DÉFI 2

Data-visualisation

Le pilotage des politiques publiques nécessite une vision panoramique de l'intervention de l'État mêlant les flux de données financières et les thématiques métiers. Le portail magique qui propose les reportings efficaces est à votre portée !

DÉFI 3

IA générative

Les modèles d'intelligence artificielle générative sont un moyen extraordinaire pour augmenter la performance de l'action publique. Laissez aller votre imagination et proposez des dispositifs basés sur la donnée territorialisée au profit des agents publics !

DÉFI 4

Opendata

L'ouverture de la donnée publique est une obligation depuis la loi de 2016 qui instaure l'OpenData. Proposez des moyens nouveaux pour ouvrir simplement des jeux de données ou autres documents publics ainsi que des solutions pour leur exploitation par l'utilisateur final !

DÉFI 5

Acculturation

Parce que les acteurs publics sont les plus gros producteurs de données, ils doivent être bien sensibilisés aux enjeux de la donnée, tant du point de vue de leur valorisation que de leur sécurisation, y compris au sens du RGPD. Proposez des moyens originaux!

DÉFI 6

Cartographie

De belles cartographies multicouches générées en croisant des sources de données traitant de thématiques diverses et dispersées sur les réseaux, tout cela par un simple clic... Lancez-vous !

DÉFI 7

Référencement

Ne confondons pas donnée de référence et référencement de la donnée. Osez proposer un dispositif de référencement unique des données territoriales de référence !

DÉFI 8

Gouvernance

La gouvernance de la donnée doit se fonder sur le besoin des métiers, des acteurs économiques et des usagers. Quel type d'espace d'expression du besoin allez-vous leur proposer ?

Le mode opératoire

1

INSCRIPTION AU HACKATHON

Du 1^{er} juillet au 15 septembre 2024

- candidatures individuelles en ligne
- constitution des équipes
- transmission des ressources et éléments des défis par l'organisation

2

ANALYSE DES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Du 16 au 26 septembre 2024

- les équipes étudient les éléments de contexte
- et s'accordent sur le choix d'un défi à relever
- les défis sont retenus par les organisateurs

3

IDÉATION ET PROTOTYPAGE DES SOLUTIONS PROPOSÉES

 27 septembre 2024

- les équipes prototypent leur projet
- les chefs d'équipes pitchent leur proposition

4

JURY DE SÉLECTION DES PROJETS

4 octobre 2024

- le jury analyse les propositions des équipes et élit les lauréats
- les projets lauréats sont notifiés aux équipes

5

MONTAGE FINANCIER

Du 9 au 30 octobre 2024

- les projets lauréats sont formalisés et chiffrés
- le dossier de financement est monté en lien avec les partenaires
- les prestations sont commandées selon les modalités adaptées

6

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

À partir de janvier 2025

- un comité de suivi est mis en place
- les projets sont mis en œuvre par les prestataires